



## Conseil d'Administration du 10 janvier 2024

### Membres présents

Alain COSTA, Président  
Laure ARGUSA, Membre CA

Laëtitia ARTUS, Membre CA  
Cécile BURBLIS, Membre CA  
Cathy CALVET, 1<sup>re</sup> Vice Présidente  
M-France DOMERG, Secrétaire Générale  
Ghislaine FERRER, Membre CA  
Nathalie GARNIER, Membre CA  
Philippe LEFEVRE, 2<sup>me</sup> Vice Président  
Sylvie LIENARD, Trésorière  
Henri PIPO, Membre CA  
A-Marie RODRIGUEZ

### Membres absents

Mélanie BOFILL, Secrétaire Générale Adjointe  
Excusée (procuration à Nathalie GARNIER)

M-Ange GARCIA, Membre CA, excusée  
Chantal MEROU, Trésorière Adjointe, excusée  
(procuration à Ghislaine FERRER)

Alain COSTA ouvre la séance en présentant ses meilleurs vœux aux membres du CA.

L'arbre de Noël à l'Espace St. Mamet à SAINT-ESTEVE s'est parfaitement déroulé grâce à l'investissement de chacun et la bonne organisation dont a fait preuve Claire.  
Comme chaque année nous avons bénéficié gratuitement de ce site grâce à la générosité de M. le Maire et avons fait un don au CCAS en remerciements.  
Le spectacle a plu bien qu'un peu long de l'avis de certains.  
Pour l'an prochain l'arrivée du Père Noël se fera à la fin du spectacle ; on demandera aux enfants de chanter « Petit Papa Noël » afin d'éviter qu'ils ne se précipitent trop tôt en attente de leur cadeau.

L'atelier photo s'est déroulé dans la discipline.

Sur 1024 jouets 6 se sont avérés défectueux et ont été échangés, après la redistribution du lendemain il en reste 20 que les adhérents n'ont pas récupéré.

Les colis non récupérés seront donnés au secours populaire avant d'être périmés.  
Cependant certains avaient le paquet de biscuits rances et les foies gras 180 g présentaient trop de graisse, ce qui fausse le grammage. Alain COSTA a fait une réclamation dans ce sens.

Il y a eu une erreur du prestataire à l'édition des chèques KDOC enfant 13/16 ans ; tous portaient l'inscription « Noël enfants » dont la valeur était de 80 € et 30 € pour les adhérents en complément du colis ce qui a pu générer des confusions de montant pour certains bénéficiaires

Certains adhérents, agents des collègues ayant difficilement accès aux infos, Cathy CALVET se chargera via le collège de PIA de faire circuler tous les renseignements relatifs au COS.

Il reste les colis des assistantes familiales et retraités qui doivent être récupérés.

Pour l'an prochain ils seront distribués uniquement au vu de la liste établie par le COS et non sur les dires de la personne qui vient les chercher. Pour cette raison il est important que les adhérents mettent leur fiche à jour sur le site du COS notamment en cas de changement de service.

Conformément au code général de la Fonction publique entré en vigueur en date du 1<sup>er</sup> octobre 2023, les adhérents retraités ne pourront plus bénéficier des chèques vacance.

La commission VOYAGES/LOISIRS a rendez-vous avec un prestataire, notamment Natalie GARNIER et Cécile BURBLIS.

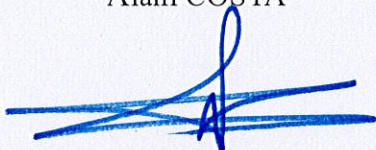
Certains membres du CA avaient émis l'hypothèse d'organiser une rifa qui s'avère impossible compte tenu des impératifs juridiques que cela comporte.

Cinq mercredis sorties sky sont prévues sous réserve d'un enneigement suffisant.

Une réunion est prévue avec Marianne MARTINEZ en vue d'étudier une meilleure communication concernant le COS notamment par le biais d'une newsletter

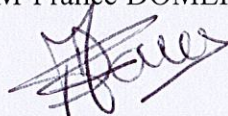
La séance est levée à 12 h 00

Alain COSTA



PRESIDENT

M-France DOMERG



SECRETAIRE GENERALE  
Secrétaire de Séance